

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Vente
Commune de
Mende / M. et
Mme
PORTEFAIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 23 Février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 30
▪ représentés : 2
▪ absent : 1

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
16 février 2021

Par procuration : Madame Catherine THUIN (Monsieur François ROBIN), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

- 2 MARS 2021

Absent : Monsieur Bruno PORTAL, Conseiller Municipal.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur Christophe LACAS, Conseiller Municipal, expose :

M. et Mme PORTEFAIX ont demandé l'acquisition d'une bande d'espace vert joutant leur propriété.

Après intervention du cabinet FAGGE et associés pour borner la partie cédée et conformément à l'évaluation des domaines, il est proposé aujourd'hui :

➤ **DE CEDER** la parcelle **BD 647** d'une surface totale de 47 m² pour un montant de 1.175,00 € € TTC soit MILLE CENT SOIXANTE QUINZE EUROS.

Les frais de bornage et notariés sont à la charge de M. et Mme PORTEFAIX.

➤ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte de cession à intervenir en l'office notarial de Mende, 7, allée Paul Doumer.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
ADOpte les propositions du rapporteur.

Publié le 4. MARS 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 25 février 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

